DOSSIER DE PRESSE

INAUGURATION DU RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN DE L'AGGLOMÉRATION D'AGEN

Service Transition Environnementale et GEMAPI

Mardi 28 octobre 2025

9h30 – sur le parking d'Aquasud pour le départ des navettes

11h – Serres Municipales de la Ville d'Agen

SOMMAIRE

I. Le déroulé de la journée

II. Retour sur le projet

a. La chronologie du projet
b. Un projet ambitieux

III. L'inauguration du raccordement de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) SOGAD-ATEMAX au RCU

a. Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur urbain ?
b. Comment sera produite et distribuée la chaleur ?
c. Quels sont les bénéfices d'un Réseau de Chaleur Urbain ?

IV. Le Réseau de Chaleur Urbain : Agen Chaleur Urbaine

a. L'alliance entre technologie et tarifs compétitifs
b. Une infrastructure énergétique au potentiel d'extension
c. Le plan de financement
d. Les primo-abonnés confirmés
e. La liste des partenaires

I- LE DÉROULÉ DE LA JOURNÉE

9H30 :

- **Aquasud** - RDV sur le parking pour le départ des 2 navettes de bus Kéolis

9h50 à 10h30 :

- **Usine SOGAD au Passage d'Agen** - Accueil café et explications pédagogiques
  - **Exposition photos sur site et 1er geste symbolique avec bouton pressoir**
  - **Prises de paroles** : Jean-Philippe SILVAIN (SOGAD) et Patrick BUISSON (Agglomération)

10h30 – 11h10 :

- **Trajet commenté le long du tracé du Réseau de Chaleur Urbain de l'Agglomération d'Agen :** *les points **1** (arrêt UPSA) à **4** puis direction le **13** Rodrigues (arrêt) puis **26, 25, 24, 23, 22** et retour Chaufferie*
  - 2 arrêts prévus pour témoignage de 10 minutes et échanges avec 2 gros abonnés-clients
  - **UPSA** : intervention de Grégory CACERES
  - **Rodrigues** : intervention de Jean BIZET

11h00 :

- **Serres municipales, chaufferie :** accueil des invités sur le site de Genevois et 1ères visites de la chaufferie

11h30 :

- **Serres municipales, chaufferie :** arrivée des bus et inauguration de la chaufferie
  - Dévoilement de la plaque sur la chaufferie par le Président de l'Agglomération d'Agen, le Président d'IDEX et la Directrice de cabinet du Préfet
  - Visite de la chaufferie des représentants Agglo, IDEX, Préfecture
  - Invitation des autres invités à se rendre sous la Serre : exposition photos et films

12h00 :

- **Allocutions et buffet**
  - **2ème geste symbolique** avec un bout de réseau et vanne à tourner
  - **Prises de paroles** : Jean DIONIS DU SÉJOUR (Agglomération), Benjamin FREMAUX (IDEX) et Sophia SKRZYPEC, Sous-Préfète, Directrice de cabinet du Préfet de Lot-et-Garonne
  - Durant le buffet, les invités sont invités à **visiter la chaufferie** en petits groupes

Les 1ers retours vers le point de départ s'effectueront à partir de 13h

II- RETOUR SUR LE PROJET

Face à l'urgence climatique, l'Agglomération veut faire de la transition écologique un levier de transformation globale de son territoire.

Sa stratégie est structurée autour de trois piliers majeurs - **décarboner**, **réduire**, **s'adapter** – et d'un outil, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), avec pour objectif de :

- **Réduire ses émissions de Gaz à Effet de Serre** dans la perspective de les diviser par 4 d'ici 2050.
- **S'adapter au changement climatique** et réduire ainsi la vulnérabilité du territoire face aux impacts du changement climatique.

Pour ce faire, elle a engagé des chantiers ambitieux comme la réduction des déchets, le développement des mobilités douces, la rénovation énergétique, l'éclairage public photovoltaïque et la création d'un Réseau de Chaleur Urbain (RCU).

a- La chronologie du projet

- **10 novembre 2011** : Délibération du Conseil Communautaire sur l'élaboration du premier Plan Climat-Energie territorial de l'Agglomération d'Agen et son engagement dans le processus de labellisation Cit'Ergie.
- **21 février 2013** : Délibération du Conseil Communautaire sur la création d'un Réseau de Chaleur Urbain reconnu d'intérêt communautaire.
- **6 avril 2017** : Délibération du Conseil Communautaire sur le rachat de l'usine d'incinération et le renouvellement du mode de gestion en délégation de service public.
- **24 janvier 2020** : Avis défavorable du Conseil Départemental sur la traversée du réseau de chaleur sur le Pont de Pierre, rappelant l'article IV-8 du Règlement départemental de voirie qui précise « l'interdiction de tout franchissement d'ouvrage par la mise en place de réseaux en encorbellement ».
- **2 mars 2022** : courrier du Conseil Départemental autorisant l'Agglomération d'Agen à utiliser le Pont de Pierre pour la traversée du Réseau de Chaleur Urbain en encorbellement, par suite des conclusions d'un rapport d'études structurelles confirmant cette possibilité.
- **23 juin 2022** : Délibération du Conseil Communautaire sur le choix du mode de gestion par concession de service public pour les travaux et l'exploitation du futur réseau de chaleur.
- **14 décembre 2023** : Délibération du Conseil Communautaire sur l'attribution du contrat de DSP à la société IDEX.

- **8 janvier 2024** : signature du contrat de DSP pour le Réseau de Chaleur Urbain entre l'Agglomération d'Agen et IDEX.
- **8 août 2024** : signature de l'avenant n°2 du contrat de DSP entre l'Agglomération d'Agen et la SOGAD.

b- Un projet ambitieux à la hauteur des objectifs de décarbonation définis par l'Agglomération d'Agen.

L'Agglomération d'Agen, qui représente plus d'un tiers de la population du département de Lot-et-Garonne, va bénéficier d'un **réseau de chaleur permettant de répondre aux besoins de sa population tout en diminuant de plus de 30% ses émissions de gaz à effet de serre**. Par ce projet, Agen allie, de manière stratégique, performance économique et environnementale au service des usagers, dont l'efficacité et les objectifs feront l'objet de mesures.

- Un projet permettant **d'éviter l'émission de 7 400 tonnes de CO2 par an**.
- Un objectif de livraison **d'énergie bas carbone de 41 GWh par an**.
- Un investissement de plus de **23,9 millions d'euros**.

Entamés en avril 2024, les travaux s'étendent sur 18 mois pour une mise en service programmée au 30 octobre 2025.

III- L'INAUGURATION DU RACCORDEMENT DE L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (UVE) AU RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN

Avec une **mise en service en octobre 2025**, le réseau s'étend sur 15,8 km avec comme objectif de livraison 41 GWh de chaleur par an. Il propose une solution durable qui concrétise la transition énergétique de l'Agglomération d'Agen autour d'un enjeu important d'économie circulaire.

Tirant parti d'un **mix énergétique à 84% d'origine renouvelable et locale** (**valorisation de la chaleur fatale issue de l'incinération des 25 000 tonnes de déchets non valorisés de l'Agglomération d'Agen, traités par l'usine d'incinération SOGAD**, récupération de chaleur fatale auprès d'industriels agenais et chaufferie de secours biogaz), le futur réseau de chaleur de l'agglomération enregistre une empreinte exceptionnellement basse de 48 gCO2/kWh, contre une moyenne nationale des

réseaux de 116 gCO2/kWh.

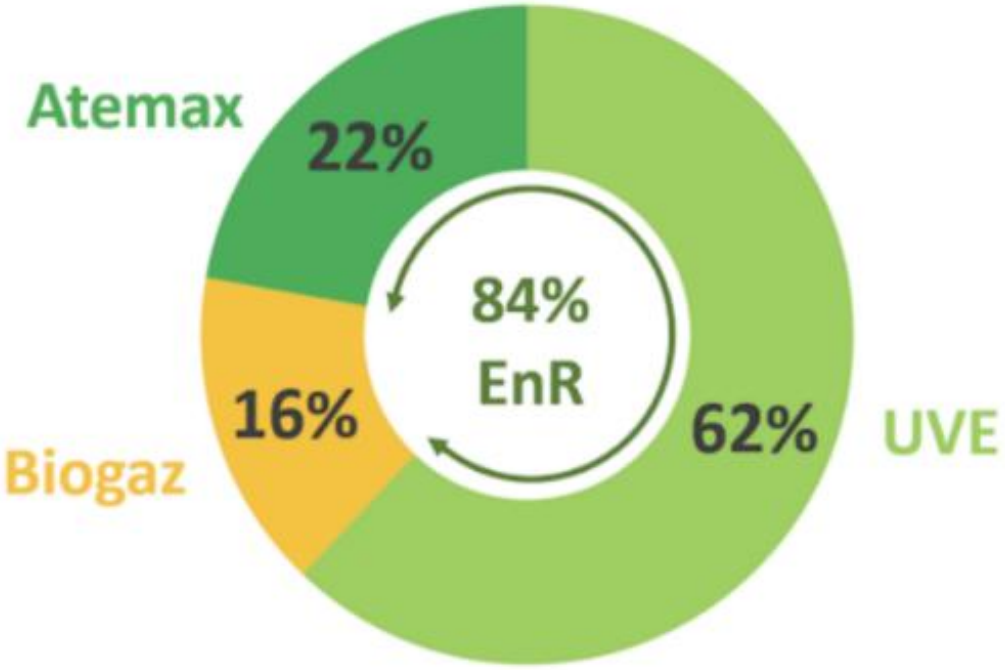

a- Qu'est-ce qu'un Réseau de Chaleur Urbain ?

Un Réseau de Chaleur Urbain est une **installation de production et de distribution d'énergie permettant de fournir la chaleur nécessaire au chauffage et à l'eau chaude sanitaire à l'échelle d'un ou plusieurs quartiers**.

Il consiste à centraliser la production de chaleur dans une chaufferie utilisant des énergies renouvelables, et distribuer cette chaleur aux bâtiments du secteur (logements, bâtiments tertiaires, bâtiments industriels…) via des réseaux souterrains.

Concrètement, **pour l'Agglomération d'Agen, la chaleur produite par l'incinération des déchets ménagers est acheminée dans les canalisations souterraines du réseau de chaleur conçu par Idex sous forme d'eau chaude.**

b- Comment sera produite et distribuée la chaleur ?

A l'origine du fonctionnement de ce réseau, il y a 3 unités de production qui chauffent l'eau entre 90 et 110°C.

La chaleur est produite à partir de :

- L'UVE (Unité de Valorisation Energétique SOGAD), par l'incinération des déchets ménagers, via un échangeur, puis un système de régulation ;

- ATEMAX (industriel du groupe AKIOLIS), par la récupération de la chaleur fatale dans le process d'équarrissage, viendra compléter l'offre ;

- Une chaufferie de secours, alimentée au biogaz fourni depuis la centrale de méthanisation d'Astaffort, viendra assurer la continuité du service pendant les périodes d'arrêt technique de l'incinérateur ou pendant les périodes de forts appels de puissance.

La chaleur circule dans un réseau double :

- Un réseau primaire (aller), qui permettra le départ d'une eau chaude à 100°C pour chauffer les bâtiments raccordés via des sous-stations qui viendront remplacer les chaudières à énergies fossiles existantes ;

- Un réseau secondaire (retour), qui permettra d'assurer la boucle en repartant vers l'échangeur pour se réchauffer et repartir dans le réseau primaire à nouveau.

- Une fois la chaleur utilisée, l'eau refroidie est renvoyée vers la chaufferie où elle est réchauffée à nouveau, créant ainsi un cycle continu et vertueux.

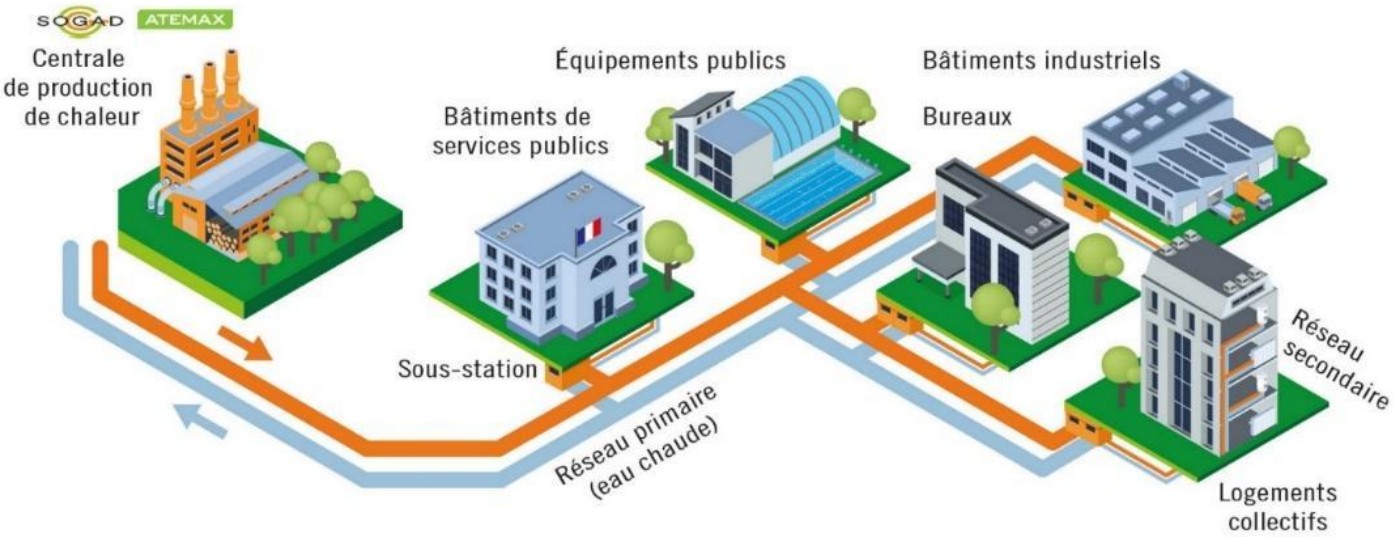

Schéma général de fonctionnement du réseau de chaleur d'Agen

c- Quels sont les bénéfices d'un Réseau de Chaleur

Le Réseau de Chaleur est un outil incontournable de la transition énergétique. Il **permet de mutualiser les moyens de production et de réduire les niveaux d'émissions de polluants par rapport à des solutions individuelles.**

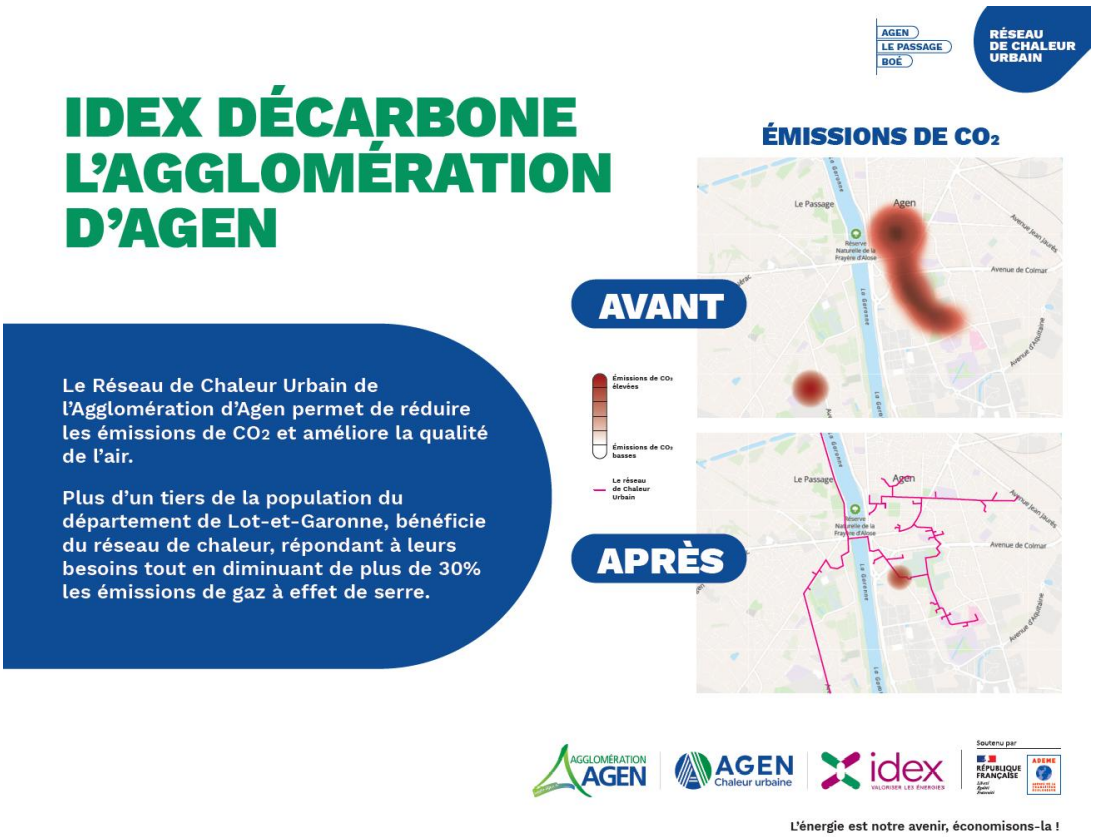

Il constitue également un des vecteurs privilégiés pour développer les énergies locales, renouvelables ou de récupération, puisqu'il présente l'intérêt d'être majoritairement alimenté par des énergies renouvelables comme le bois, la géothermie ou par des énergies de récupération (déchets incinérés).

Ces énergies locales et renouvelables garantissent non seulement une indépendance énergétique mais aussi une stabilité des coûts à long terme, dans un contexte de forte évolutivité du prix des énergies fossiles.

À PROPOS DE SOGAD

La SA SOGAD est détenue par le Groupe SECHE Environnement et le Groupe SUEZ.

Elle est exploitée dans le cadre d'un contrat de délégation de service public d'une durée de 15 ans depuis le 1er juillet 2018, date à laquelle l'Agglomération d'Agen est devenue propriétaire de l'usine.

Le site, mis en service en 1983, compte 14 salariés. Il se compose d'une unité de valorisation énergétique et d'un centre de transfert destiné à trier les déchets avant leur incinération. Il dispose d'une autorisation préfectorale pour traiter 35 000 tonnes de déchets par an.

Il bénéficie d'une certification ISO 14 001 depuis 2005 et est également certifié ISO 50 001, ISO 45 001 et ISO 9 001.

L'usine respecte les dernières règlementations européennes en matière de rejets et de contrôle des émissions.

IV- LE RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN : AGEN CHALEUR URBAINE

Idex, acteur de référence des énergies locales et bas carbone, a remporté la concession de service public pour la conception, la construction et l'exploitation du réseau de chaleur de l'Agglomération d'Agen.
L'Agglomération d'Agen et Idex signent, dans ce cadre, un contrat de délégation de service public pour une durée de 24 ans.

C'est en faisant le trait d'union entre collectivités et industrie locale qu'Idex se fait acteur de la décarbonation des territoires.

Le nouveau concessionnaire **accompagne ainsi l'Agglomération dans 75% de son objectif de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050.**

a- L'alliance entre performance technique et tarifs compétitifs.

La création d'un réseau de chaleur urbain est un projet complexe qui requiert à la fois une expertise technique pointue et une parfaite maîtrise des aspects économiques et environnementaux afin d'assurer une exploitation performante et durable.

Grâce à son savoir-faire**, Idex est en mesure de fixer un tarif moyen de chaleur stable et compétitif**, garantissant ainsi aux usagers une énergie locale, durable et économiquement accessible.

Le réseau de chaleur approvisionnera à terme 79 bâtiments parmi lesquels des institutionnels, résidentiels et scolaires, infrastructures de santé et la piscine AQUASUD, répondant ainsi à une pluralité de besoins.

C'est ainsi **l'équivalent de 4000 logements qui seront raccordés**.

b- Une infrastructure énergétique au potentiel d'extension.

Dans la perspective d'une extension du contrat avec l'agroalimentaire Gozoki, Idex offre la possibilité à l'Agglomération d'Agen d'étendre le réseau de chaleur avec le raccordement de la centrale énergétique Idex-Gozoki.

L'unité de production d'énergie à partir de déchets permettra ainsi de raccorder 35 bâtiments supplémentaires avec 11 GWh d'énergie supplémentaire. Cet engagement d'un prix stable et compétitif est un des gains économiques du projet pour le territoire.

c- Le plan de financement du Réseau de Chaleur Urbain

La société **SOGAD** a investi 6 M € dans un ensemble d'économiseurs et échangeurs permettant de fournir de la chaleur à partir de l'incinérateur des déchets. Cet investissement a été acté à l'avenant n° 2 du contrat de délégation de service public signé entre l'Agglomération d'Agen et la société SOGAD le 8 août 2024.

IDEX a porté la part principale des investissements relatifs au projet de réseau de chaleur urbain, d'un montant global de 28.9 M€, dont 8 M€ de financement apportés par l'ADEME.

L'Agglomération d'Agen (pilote du projet), **Lendosphère** (expert du financement participatif dédié à des projets de transition énergétique) et **Idex** (opérateur du réseau) ont mis en place un financement participatif dédié à la construction et l'exploitation du Réseau de Chaleur de l'Agglomération d'Agen.

Cette campagne, d'un montant de **500 000 euros**, était ouverte en priorité aux habitants de l'Agglomération d'Agen, puis élargie **aux habitants du Lot-et-Garonne et de la région Nouvelle-Aquitaine.**

Elle a permis de collecter 482 500 € grâce à 294 prêteurs.

DEPENSES	**MONTANT**
SUEZ	**6 M €**
IDEX	**37,09 M €**
➢ *Dont investissement initial*	*23,90 M €*
➢ *Dont frais financiers initiaux*	*0,53 M €*
➢ *Dont intérêts sur emprunt*	*7,00 M €*
➢ *Dont investissement supplémentaire pour l'extension du réseau (avenant n° 2) :*	*5,66 M €*
TOTAL DEPENSES :	**43,09 M €**

RECETTES	**MONTANT**
ADEME	8 M €
CEE	12,80 M €
Financement participatif (via LENDOSPHERE)	0,48 M €
TOTAL RECETTES :	**21,28 M €**

d- Les primo-abonnés confirmés

Le contrat de DSP et son avenant n°2 prévoient désormais un **nombre prévisionnel de 79 primo-abonnés, parmi lesquels une quarantaine bénéficiera de la chaleur du RCU dès cet automne 2025.**

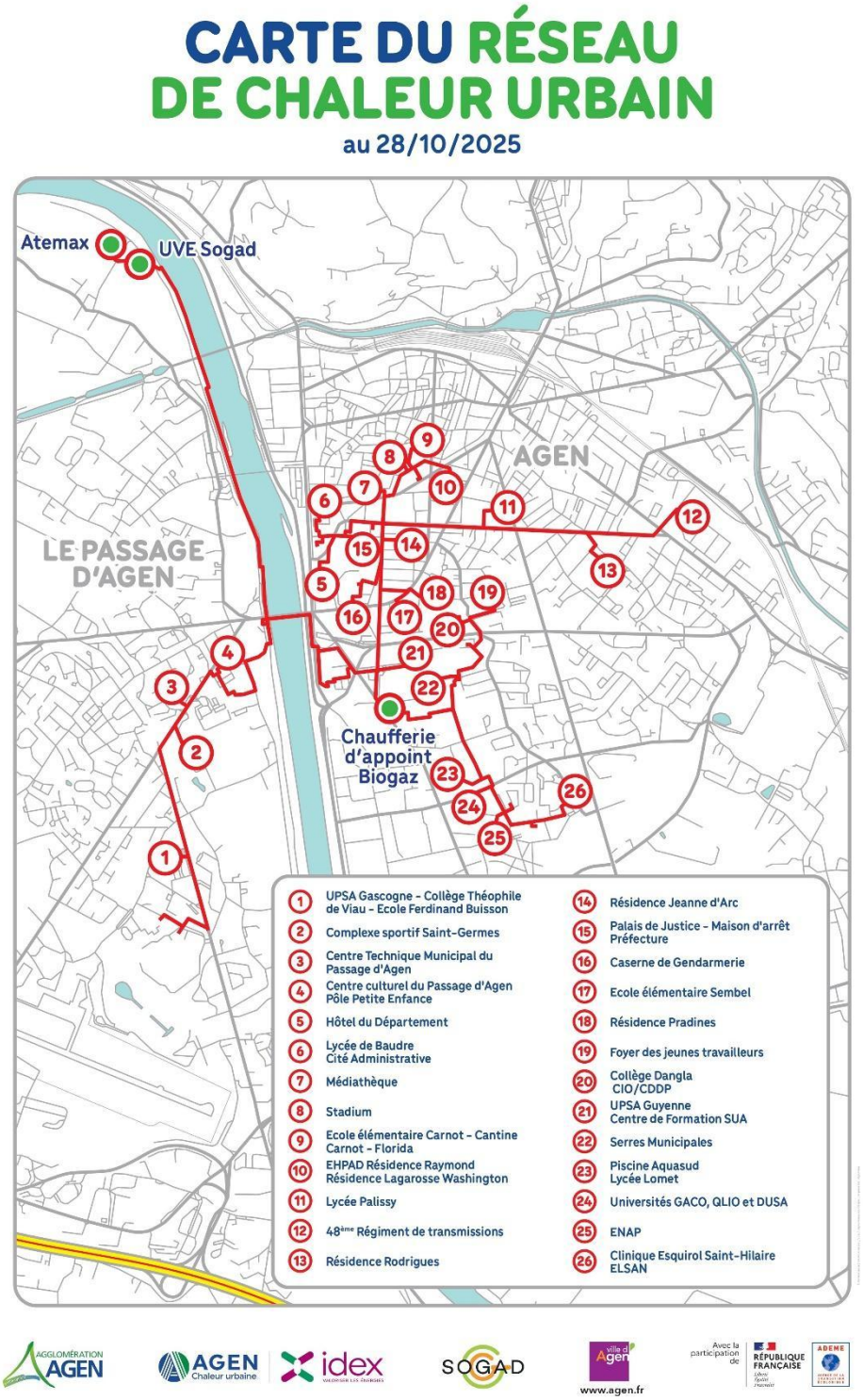

e- Liste des partenaires

- **Partenaire institutionnel** :
  - **ADEME**

- **Maîtrises d'Ouvrages** :
  - **IDEX pour le réseau de chaleur urbain**
  - **SOGAD pour l'échangeur de l'UVE**

- **Assistance à Maîtrise d'Ouvrage** :
  - **INDDIGO pour l'Agglomération d'Agen**

- **Maîtrises d'œuvres** :
  - **Cabinet MERLIN - SEPOC**
  - **MANERGY**
  - **Cabinet MARRAUD**

- **Entreprises** :
  - **SOGEA SAINCRY**
  - **ETC Bâtiment**
  - **RAMERY**

- **Partenaires techniques extérieurs** :
  - **Région Nouvelle-Aquitaine**
  - **DREAL**
  - **Archéologues EVEHA**
  - **SMEAG**
  - **SEPANLOG**
  - **M. PINCZON-DU-SEL**
  - **DIRCO**
  - **Conseil Départemental du Lot-et-Garonne**
  - **UDAP 47**
  - **KEOLIS**

- **Les services de l'Agglomération d'Agen** :
  - **Service Transition Environnementale et GEMAPI**
  - **Service Gestion des DSP**
  - **Service Communication**
  - **Service Urbanisme**
  - **Service Juridique**
  - **Service Foncier**
  - **Service Vie des Quartiers**
  - **Service Gestion de l'Eau**
  - **Service Voirie**
  - **Service Eclairage Public**
  - **Service Mobilité**
  - **Service Patrimoine Bâti**
  - **Service Espaces Verts**
  - **Service Sports**
  - **Service Valorisation des déchets et économie circulaire**

- **Les services techniques de la commune du Passage d'Agen**

À PROPOS D'IDEX

Fondé en France en 1963, le groupe IDEX, fort de près de 6 400 collaborateurs, développe, conçoit, finance, construit et exploite des infrastructures énergétiques locales et décarbonées de fourniture de chaleur et d'électricité pour les bâtiments, les villes & l'industrie.

Avec un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros en 2024, IDEX est aujourd'hui le seul opérateur du marché verticalement intégré sur l'ensemble de la chaîne de valeur des énergies locales. Il intervient de la production d'énergie thermique ou électrique à partir de ressources énergétiques locales et décarbonées (déchets, biomasse, géothermie, solaire), en passant par la distribution de cette énergie à travers les réseaux de chaleur et de froid jusqu'à l'optimisation de son usage final au sein des bâtiments industriels, résidentiels et tertiaires.

Depuis l'été 2025, Idex est entreprise à mission. Une étape importante qui manifeste l'ambition du Groupe d'avoir un impact positif pour la planète et pour la société.

Pour plus d'informations : www.idex.fr

À PROPOS DE L'AGGLOMÉRATION D'AGEN

L'Agglomération d'Agen est un territoire en pleine dynamique économique qui s'étend sur un bassin d'emplois de 152 365 habitants.
Avec une qualité de vie préservée, un marché immobilier accessible, notre agglomération accueille des entreprises de pointe et dispose d'une fiscalité attrayante : plus de 6 ans de stabilité fiscale pour les entreprises : le taux de CFE est de 28,8% depuis 2014.

Agen et son agglomération sont 16ème dans le classement Le Point 2020 pour les villes les plus attractives de France et 14ème selon le classement Cadre Emploi 2020 pour vivre et travailler au vert !

La filière **agro-alimentaire**, la **logistique**, la **pharmacie** et **les énergies renouvelables** sont autant de filières qui font d'Agen un **centre d'innovation**. L'émergence d'infrastructures ambitieuses à l'image du **Technopole Agen-Garonne** permet l'apparition de nouvelles filières comme **l'économie verte** ou encore le numérique. De nombreuses réussites telles qu'**UPSA, De Sangosse, JeChange.fr** ou encore **Fonroche** démontrent la solidité du projet porté par l'Agglomération d'Agen. Par ailleurs, l'Agropole a fait émerger le **secteur agroalimentaire** comme **marqueur de l'économie agenaise**.

CONTACTS

Agglomération d'Agen

- **Jean DIONIS DU SÉJOUR**

- **Patrick BUISSON**

- **Christophe ENAULT**
  Directeur des Services Techniques délégués
  Tél : 06 08 35 53 17
  Mail : christophe.enault@agen.fr

- **Nazaré COSTA**
  Chargée de projet Transition Environnementale
  Tél : 05 53 69 59 64
  Mail : nazare.costa@agglo-agen.fr

Idex

- **Hubert DESLIENS**
  Directeur des opérations RCF
  Téléphone : 05 57 89 10 77 - 06 11 01 27 64
  Mail : hubert.desliens@idex.fr

SOGAD

- **Jean-Philippe SILVAIN**
  Directeur
  Téléphone : 06 25 54 36 29
  Mail : jean-philippe.silvain@suez.com

- **Robert BUKVIK**
  Responsable de site
  Téléphone : 05 53 96 97 77
  Mail : robert.bukvic@suez.com